J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

MEMBRE INDEPENDANT
AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL
GESTION SOCIALE
AUDECIA

ADMINISTRATEURS
J.C. GERMAIN
J. DREVETON
B. CAUSSE
F. MORETTI

MANDATAIRES
L. PACIELLO
S. DUPLEX
P. GERMAIN
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017

TERRE ET HUMANISME - PESI
Association d'Intérêt Général
BP 19
Mas de Beaulieu
07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TERRE ET HUMANISME - PESI relatifs à l'exercice clos le 3 1décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

- *Bénéfice :* *4 870 €*
- *total de bilan :* *845 668 €*
- *total produits d'exploitation :* *1 344 002 €*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association TERRE ET HUMANISME - PESI à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

✓ Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse des méthodes utilisées et la vérification par sondages de leur application.
Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la règlementation française et ne présentent pas de caractère inapproprié.

✓ Estimations comptables

- Titres de participation

Nos travaux ont consisté à apprécier l'approche retenue par votre association pour estimer la valeur actuelle des titres de la SCI Mas de Beaulieu. La participation a été évaluée en fonction de son actif net comptable, estimation faite de ses constructions selon une valorisation acceptable eu égard aux valorisations locales.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues ainsi que des évaluations qui en résultent ayant conduit à l'absence de dépréciation des titres.

- Dons

Nous nous sommes assurés de la justification des dons reçus par recoupement avec les documents fournis par les établissements financiers ou intermédiaires et les divers donateurs. Nous avons mesuré la bonne affectation chronologique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de d'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

A Avignon, le 13 avril 2018

S.A. J. CAUSSE & Associés
Bernard CAUSSE
Commissaire aux Comptes Associée

Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice.

TERRE & HUMANISME

Bilan 2017

Actif

(en euros)	Montant Brut	Amort. & Depreciations	31.12.2017 Montant Net	31.12.2016 Montant Net
Immobilisations incorporelles				
Logiciels informatiques	6 512	4 516	1 996	3 494
Immobilisations corporelles				
Terrain	12 452	0	12 452	12 452
Agencement & Amenagement	101 107	50 090	51 017	51 232
Materiel & Outillage	30 171	27 839	2 332	4 862
Materiel de Transport	5 100	1 500	3 600	
Materiel Bureau & Informatique	19 840	16 437	3 404	3 802
Mobilier	2 056	2 056		319
Immobilisations financieres				
Parts SCI	179 370		179 370	179 294
Parts Credit Coop	23 455		23 455	22 936
Autres	200		200	200
1 - Actif Immobilisé	380 262	102 437	277 825	278 591
Stocks	10 151		10 151	11 359
Creances Clients	11 024		11 024	13 938
Autres creances	11 515		11 515	932
Disponibilites	462 386		462 386	437 169
2 - Actif Circulant	495 077		495 077	463 398
Charges constatées d'avances	4 745		4 745	4 170
Produits a recevoir	68 021		68 021	135 679
3 - Comptes de régularisation	72 766		72 766	139 850
TOTAL DE L ACTIF	948 105	102 437	845 668	881 838

TERRE & HUMANISME

Bilan 2017

Passif

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016
Fonds Associatifs	505 000	505 000
Reserves pour projet associatif	51 448	15 261
Resultat de l'exercice	4 870	36 187
1- Fonds Propres	561 318	556 448
Provisions pour charges		24 000
2 - Provisions pour risques & charges		24 000
3 - Fonds dedies	102 833	100 911
Emprunts et dettes aupres des etablissements de crédit	32 862	37 335
Dettes fournisseurs & comptes rattaches	25 475	36 691
Dettes fiscales & sociales	53 001	57 279
Autres dettes	41 510	35 770
4 - Dettes	152 848	167 075
Produits contates d avance	3 048	3 844
Charges a payer	25 621	29 561
5 - Comptes de regularisation	28 669	33 405
TOTAL DU PASSIF	845 668	881 838

TERRE & HUMANISME

Compte de resultat 2017

Partie 1

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016
Ventes de Marchandises	32 411	68 372
Prestation de Formations	229 835	240 072
Prestation d'Expertises	25 882	28 627
Autres Produits	14 016	13 104
Chiffres d affaires nets	302 144	350 175
Subvention d'Exploitation 74	219 594	
Dons 754	633 233	670 994
Cotisations 756	28 733	40 545
Contribution volontaire 7585	4 671	4 423
Mécénat & Autres Fonds privés 771	148 186	154 340
Transfert de charges	7 441	21 935
Produits d exploitation	1 344 002	1 242 412
Achats et Charges Externes 60 - 61 -62	377 564	402 998
Variation de stock	183	-2 221
Impots, taxes et versement assimiles 63	15 597	12 477
Charges de personnel 64	573 541	556 229
Dotations aux amortissements 68	15 202	15 368
Dotations aux provisions pour charges 68		24 000
Subventions accordées par l'association 65	413 819	244 995
Autres Charges 65	365	135
Charges d'exploitations	1 396 271	1 253 981
1 RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-52 270	-11 569

TERRE & HUMANISME

Compte de resultat 2017

Partie II

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016
Revenus des placements, interets et produits asimilés	1 172	1 153
Produits financiers	1 172	1 153
Interets et charges assimilees 66	721	718
Charges financieres	721	718
II. RESULTAT FINANCIER	451	435
III. RESULTAT COURANT (I+II)	451	435
Produits exceptionnels sur operation de gestion	5 972	31 901
Produits exceptionnels sur operation en capital		2 455
Reprises sur provisions et transferts de charges (CAE)	55 155	58 261
Produits exceptionnels	61 127	92 617
Charges exceptionnels sur operation de gestion 67	2 377	1 204
Charges exceptionnels	2 377	1 204
IV. RESULTAT EXCEPTIONNEL	58 750	91 413
Impots sur les benefices 69	139	199
Report des ressources non utilisees sur exercices antérieurs	69 426	36 716
Engagement à réaliser sur ressources affectées	71 348	80 609
Total des produits	1 475 726	1 372 898
Total des charges	1 470 856	1 336 711
V. EXEDENT ou INSUFFISANCE	4 870	36 187
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Benevolat	51 000	
Produits	51 000	0
Missions sociales		40 500
Frais de fonctionnement et autres charges		10 500
Charges	0	51000

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/17** dont le total est de **845 668€** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un exédent de **4 870 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/17 au 31/12/17.**

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 29 mars 2018 par le Conseil d'administration de l'association.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Généralité

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et de l'ordonnance du 28 juillet 2005, intégrant dans l'annexe le compte d'emploi annuel des ressources.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est-à-dire en fonction de chaque objectif ou action.

Changements de méthode

Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés et rattachée au coût d'acquisition des immobilisations.

Concernant la première application des règlements comptables CRC 2002-10 et CRC 2004-04, il convient de préciser :

- la comptabilisation détaillée des immobilisations telle que déjà pratiquée antérieurement a été estimée satisfaire aux critères de la méthode des composants,
- les durées et bases d'amortissement retenues ne diffèrent pas de façon significative des nouvelles modalités prescrites.

En conséquence, aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre pour les immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	...NEANT..... ans
• Agencements et aménagements des constructions	3 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels	3 à 5 ans
• Installations générales	3 à 5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
• Mobilier	3 à 5 ans
• Logiciel	1 à 3 ans

Stocks

Les Stock d'approvisionnement sont composés des matières 1ere non périssables et non utilisées par la cuisine stages et bénévole en fin d'exercice, et des transformations du Jardin (confitures ect). Les stocks de marchandises sont composés des livres et DVD invendus en fin d'exercice.

Les entrées en stocks sont évaluées suivant la méthode au dernier prix d'achat frais accessoires éventuels inclus. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilité

Les disponibilités sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31/12/2017.

Provision pour charges

- Engagements de retraite

 Il a été jugé, peu significatif contenu de l'age et l'ancienneté des salariés.

- Provisions pour charges

 Les provisions correspondent à des charges probables que l'association aura à supporter en N+1 sur des engagements budgétaires en année N vis-à-vis de nos partenaires à l'international.

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisitions
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**	**0**		**0**
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**18 409**		**0**
Terrains	12 452		0
Constructions, installations générales,	65 508		0
Installations techniques, matériel et outillage	29 957		1 062
Installations générales, agencts., aménagts.	28 624		6 975
Autres matériels de transport	1 100		4 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 865		1 805
Immobilisations corporelles en cours	0		
TOTAL 3	**167 506**	**0**	**13 842**
Autres participations	179 294		76
Autres titres immobilisés	22 936		519
Prêts & autres immobilisations financières	200		0
TOTAL 4	**202 430**		**595**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	**388 345**	**0**	**14 437**

CADRE B : IMMOBILISATIONS	Diminution		Valeur brute en fin d'exercice
	Par Virement	Part Cessions	
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**	**0**	**0**	**0**
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**11 898**	**0**	**6 511**
Terrains	0	0	12 452
Constructions, installations générales,	0	0	65 508
Installations techniques, matériel et outillage	848	0	30 171
Installations générales, agencts., aménagts.	0	0	35 599
Autres matériels de transport	0	0	5 100
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 774	0	21 896
Immobilisations corporelles en cours		0	0
TOTAL 3	**10 622**	**0**	**170 726**
Autres participations	0	0	179 370
Autres titres immobilisés	0	0	23 455
Prêts & autres immobilisations financières	0	0	200
TOTAL 4	**0**	**0**	**203 025**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	**22 520**	**0**	**380 262**

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A ; IMMOBILISATIONS AMORTISSABLE	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Montant en debut d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**				
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**14 916**	**1 499**	**11 898**	**4 516**
Terrains				
Constructions, installations générales,	35 345	5 465	0	40 810
Installations techniques, matériel et outillage	26 195	2 492	848	27 839
Installations générales, agencts., aménagts.	6 456	2 826	0	9 281
Autres matériels de transport	1 100	400	0	1 500
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 745	2 522	9 774	18 492
TOTAL 3	**94 840**	**13 704**	**10 622**	**97 922**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)	**109 756**	**15 202**	**22 520**	**102 438**
CADRE B	**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISIONS POUR AMMORTISSEMENTS DEROGATOIRES (NEANT)**			
CADRE C	**MOUVEMENT DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES SUR PLUSIEURS EXCERCICES (NEANT)**			

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions pour Litiges				
Provisions pour Charges				
Programme Afrique de l'OUEST	21 000		21 000	0
Programme Dogon UAVES Mali	3 000		3 000	0
TOTAL	**24 000**	**0**	**24 000**	**0**

ETAT DES FONDS DEDIES

FONDS DEDIES	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Mas de Beaulieu - Jardins pédagogiques	Générosité du public	12 736		1 552	11 183
Rucher Tronc - Fondation du patrimoine	Fonds privés	7 566		1 003	6 563
Projet St Gildas - Centre Agroécologie	Générosité du public	15 000		15 000	0
Chantier Paysans - Montpellier	Fonds privés	14 970		14 970	0
Fd Lemarchand - Mali Koundou	Fonds privés	3 739			3 739
Fondation Léa Nature Femmes Semencières	Fonds privés	10 000			10 000
Burkina - Conseil Général 07	Subvention publique	3 400		3 400	0
Fd Michelam - Projet Triannal AO	Fonds privés	33 500		33 500	0
Léa Nature - Parcours Pédagogique	Fonds privés		5 000		5 000
Léa Nature - Maroc	Fonds privés		20 000		20 000
Raja - Togo	Fonds privés		15 000		15 000
Humus - Dogon Nature	Fonds privés		5 000		5 000
Frio Csud - Strat Notoriété	Fonds privés		7 376		7 376
AFD	Subvention publique		18 972		18 972
		100 911	**71 348**	**69 425**	**102 833**

ETAT ECHEANCES CREANCES

CADRE A	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	11 024	11 024	
Personnel et comptes rattachés	924	924	
Débiteurs divers	10 591	10 591	
Charges constatées d'avances	4 745	4 745	
TOTAL	**27 285**	**27 285**	**0**

ETAT ECHEANCES DETTES

CADRE B	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et Dettes - etablissement de credit à 2 ans max. à l'origine				
Emprunts et Dettes - etablissement de credit à plus de 2 ans à l'origine	32 862	9 654	23 208	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 475	25 475		
Personnel et comptes rattachés	27 490	27 490		
Sécurité sociale et autres organisme sociaux	21 319	21 319		
Impot sur les bénéfices				
TVA				
Obligations Cautionnées				
Autres impots, taxes et assimilés	4 192	4 192		
Autres dettes	67 130	67 130		
Produits constaté d'avance	3 048	3 048		
TOTAL	**181 517**	**158 308**	**23 208**	**0**
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 654			

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances et comptes rattachés	3 529
Autres créances (subvention et dons à recevoir)	64 495
TOTAL	**68 024**

PARTICIPATION SCI MAS DE BEAULIEU

	Montant
Capital	282 548
% détenu	63%
Valeur Comptable des titre	**178 355**

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (fac à recevoir)	4 361
Autres dettes (subvention à verser)	21 260
TOTAL	**25 621**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	4 745	3 048
TOTAL	**4 745**	**3 048**

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Intérets sur emprunt	1 057
TOTAL	**1 057**
(1) dont concernant: les engagements assortis de suretés réelles	0

COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES 2017

EMPLOIS	Emplois de N = Compte de resultat (1)	%	Affectation par emplois des ressources collectées aupres du public utilisées	%		Ressources collectées sur N = Comptes de resultat (2)	Suivi des ressources collectées aupres du public et utilisées sur N
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		487 085
1 – MISSIONS SOCIALES	1 117 389	80	518 446	74	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		661 966
1.1. Réalisées en France	587 375		187 205		1.1. Dons et legs collectés	661 966	
- Actions réalisées directement	524 925		165 255				
Sensibilisation du Public à l'agroecologie	173 224		105 701		- Dons manuels non affectés	654 750	
Formation & Expertise en Agroécologie	274 427		0		- Dons manuels affectés	7 216	
Solidarité & Partenariat	77 274		59 554		- Legs et autres libéralités non affectés		
-Versements à d'autres organismes agissant France	62 450		21 950		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
1.2. Réalisées à l'étranger	530 014		331 241				
- Actions réalisées directement	179 823		174 376		2 – AUTRES FONDS PRIVES	148 186	
-Versements à un organisme central ou d'autre organisme	350 191		156 865				
					3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS (dont contrats aidés)	254 285	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	120 209	9	96 584	14	4 –AUTRES PRODUITS	317 863	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	120 209		96 584		- Produits Financier	1 172	
					- Produits de Formations et Expertise	255 717	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	161 910	12	82 619	12	- Vente de Produits & services autres	50 331	
					- Autres Produits (Trf de charges)	10 644	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 399 508	100			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 382 300	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS cf Tableau des provisions					II - REPRISES DES PROVISIONS cf Tableau des provisions	24 000	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	71 348				III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	69 426	
					I V– VARIATION DES "FONDS DEDIES" COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		16 552
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 870				V– INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GENERAL	1 475 725				VI –TOTAL GENERAL	1 475 725	678 518
VI – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.				0			
VII –Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.			0				
VIII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			697 649		VII –Total des emplois 2017 financés par les ressources collectées auprès du public		697 649
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICES		467 954

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Missions sociales - benevolat	40 500				bénévolat	50 940	
Fonctionement - bénevolat	10 500						
Total	51 000				Total	50 940	

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2017

REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité du public doivent intégrer dans l'annexe des comptes annuels, le comptes d'emplois des ressources (CER).

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte emploi des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- Une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 & 2)
- La mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public
- L'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercices
- La mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisé sur l'exercice.

Définition de la générosité du publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérées comme ressources relevant de la générosité du public : Les ressources collectées auprès du public, tel que les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association et les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association.

Définition des missions sociales

Les missions sociales d'une structure correspondent à son objet social, tel que défini dans ses statuts. Les missions sociales de Terre & Humanisme correspondent ainsi à la diffusion et la transmission de l'agroécologie, selon trois grands axes :

- La sensibilisation à l'agroécologie
- La formation et l'expertise en agroécologie
- La solidarité agroécologique envers les populations en difficulté

Ces trois axes, fortement imbriqués et interdépendants, répondent à l'objectif de contribuer à la sécurité et la salubrité alimentaire des populations, tant en France que dans le reste du monde.

Principe d'affectation des coûts

Les couts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les rubriques du CER :

- **Les missions sociales** où sont affectées les charges directes et indirectes liées à la mise en œuvre des activités de ces missions.
- **Les frais de recherche et de collecte de fonds** où sont affectés les frais liés à la collecte auprès de la générosité du public, des fonds privés et des subventions publiques.
- **Les frais de fonctionnement** ou sont affectés les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux (direction générale, services comptable, contrôle de gestion et frais généraux)

Les charges du personnel de Terre & Humanisme sont imputées aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste.

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2017

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources (colonne 1 du CER)

		COMPTE DE RESULTAT 2017						
CER	**Total CER col 1**	**Charges de personnel**	**Autres charges d'exploitation**	**Subventions directes aux partenaires**	**Charges financières**	**Charges exceptionnelles**	**Impot sur les sociétés**	**Total des Emplois**
Missions Sociales	1 117 389	395 822	308 926	412 641				1 117 389
Frais de recherche de Fonds	120 209	71 894	48 315					120 209
Frais de fonctionnement	161 910	105 825	52 848		721	2 377	139	161 910
Total des charges	**1 399 508**	**573 541**	**410 089**	**412 641**	**721**	**2 377**	**139**	**1 399 508**
Dotation aux provisions	0	41%	29%	29%	0%	0%	0%	100%
Engagement sur fonds dédiés	71 348							
Exedent de l'exercice	4 870							
TOTAL GENERAL	**1 475 725**							

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les emplois de l'exercice (1 399 508€) ont été financés à 50% par des fonds issus de la générosité du public (soit 697 649€)

74% des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2017 ont financé les missions sociales

Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à l'ensemble des dons des particuliers. Les dons des particuliers collectés dans le cadre de produits financiers solidaires proposés par notre partenaire le Crédit Coopératif sont également présentés dans cette rubrique.

Dons et legs collectées en	**2017**	**%**
Cotisations	28 733	4%
Dons Ponctuels	143 023	22%
Prélévements Automatiques	51 272	8%
Produits financiers solidaires	428 154	65%
Dons arrondi sur salaire	3 568	1%
Dons Manuels non affectés	**654 750**	**98%**
Dons Ponctuels	7 216	1%
Dons Manuels affectés	**7 216**	**1%**
Legs	0	0%
Total dons et legs collectés	**661 966**	**99%**

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2017

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2017 (colonne 4 du CER)

En 2017, la consommation des ressources non affectées, collectées auprès du public (681 097€) est supérieure au montant collecté sur l'exercice (661 966€).

L'insuffisance de ressources (19 131€) est ajoutée au solde des années antérieures.

Le solde des ressources collectées auprès du public, non affecté et non utilisé fin 2017 s'élève ainsi à 467 954€.

Valorisation des contributions volontaires

A Terre & Humanisme, l'accueil de volontaire est une activité qui entre pleinement dans le champ des missions sociales. Elle permet de sensibiliser et d'initier un large public à l'agroécologie. Les volontaires participent à la vie associative, en intervenant principalement dans les jardins. Ils sont encadrés par des jardiniers salariés qui, tout au long de leurs séjours, partagent avec eux compétences et savoir-faire.

Le temps, de ces volontaires, passé aux travaux du jardin, à la préparation des repas et aux diverses tâches de la vie associative est valorisé sur la base de 50% d'un smic. En 2017, le travail bénévole a été valorisé à 40 500€.

Le temps bénévole passé par les membres du bureau et du Conseil d'administration pour la conduite de leurs mandats est valorisé sur la base du salaire moyen de l'association soit 2 040€ Brut Mensuel. En 2017, cela correspond à un total de 87 jours, valorisés à 10 500€.

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

MEMBRE INDÉPENDANT
AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL
GESTION SOCIALE
AUDECIA

ADMINISTRATEURS
J.C. GERMAIN
J. DREVETON
B. CAUSSE
F. MORETTI

MANDATAIRES
L. PACIELLO
S. DUPLEX
P. GERMAIN
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

TERRE ET HUMANISME - PESI
Association d'Intérêt Général
BP 19
Mas de Beaulieu
07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été donnés, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés de la convention suivante mentionnée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Cocontractant(s)	Madame VERNET Françoise
Fonction(s)	Présidente
Nature	Rémunération
Montant(s)	4 175 € de janvier à décembre 2017

A Avignon, le 13 avril 2018

S.A. J. CAUSSE & Associés
Bernard CAUSSE
Commissaire aux Comptes Associé